

Délibération n°2024-04-022

Date de convocation : 3 avril 2024

Conseillers en exercice : 45	Présents : 33	Votants : 42
------------------------------	---------------	--------------

Approbation des comptes administratifs 2023

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 du mois d'avril à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Saint-Derrien, salle polyvalente, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, M. BODIGUEL Robert, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme KERVELLA Julie, conseillers communautaires
M. BERTHEVAS Eric, suppléant de M. GILET Yves-Marie

Ont donné procuration

M. BRETON Jean-Pierre à Mme LE ROUX Catherine
M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine
Mme CLAISSE Laurence à M. SALIOU Louis
Mme PICHON Marie-Christine à M. MIOSSEC Gilbert
M. ABALAIN Jean-Luc à Mme POULIQUEN Marie-France
Mme QUERE Patricia à M. GUEGUEN Philippe
Mme ABAZIOU Nadine à Mme TORRES Sonia
Mme LE GUERN Marlène à M. LE BORGNE Laurent
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s) excusé(s)

M. RIOU André

Absent(s)

M. ABGRALL Dominique

Participent aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services, Mme THOMAS ELIES Valérie, Conseillère aux Décideurs Locaux

Secrétaire de séance : M. LOAËC Eric

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-31 concernant l'examen et le vote du compte administratif et du compte de gestion, ainsi que l'article L. 2311-5 concernant l'affectation du résultat de l'exercice ;

Vu la délibération n°2024-04-021 du conseil communautaire en date du 9 avril 2024 relative à l'adoption des comptes de gestion 2023 ;

Considérant que les comptes administratifs 2023 sont au nombre de cinq : un relatif au budget principal et quatre relatifs aux budgets annexes (Ordures ménagères, Equipôle, Immobilier d'entreprises, Zones d'activités) ;

Considérant que les tableaux ci-dessous présentent les résultats de chacun des comptes administratifs, résultats conformes à ceux des comptes de gestion, dont l'examen a fait l'objet d'une précédente délibération soumise à ce conseil ;

Considérant que l'affectation du résultat devra ensuite être conforme aux règles définies par l'article L. 2311-5 du Code général des collectivités territoriales. Elle sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068). Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement (au R002), soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (à l'article 1068). Il est également possible de combiner ces deux solutions ;

Considérant la désignation de Mme Marie Claire Hénaff, deuxième vice-présidente, pour présider la séance lors de l'adoption des comptes administratifs de la CCPL ;

Considérant que M. Henri Billon, président, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Marie Claire Hénaff pour le vote du compte administratif ;

Vu la conférence des maires en date du 2 avril 2024 ;
Ayant entendu le rapport de la Présidente de séance, Mme Marie Claire Hénaff, en remplacement du Président qui s'est retiré de la salle pour le vote des comptes administratifs ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- **Approuve les comptes administratifs 2023 et tels que présentés ci-dessous :**

Budget principal

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	13 566 898,21	16 037 478,21	2 470 580,00
Solde de fonctionnement reporté	0	2 591 253,99	2 591 253,99
Résultat de fonctionnement	13 566 898,21	18 628 732,20	5 061 833,99
Section d'investissement	2 445 549,63	3 215 133,28	769 583,65
Solde d'investissement reporté	200 423,55	0	-200 423,55
Résultat d'investissement	2 645 973,18	3 215 133,28	569 160,10
Résultat de clôture 2023	16 212 871,39	21 843 865,48	5 630 994,09
Restes à réaliser (inv.) 2023	3 357 670,90	367 075,32	-2 990 595,58
Résultat net de clôture 2023	19 570 542,29	22 210 940,80	2 640 398,51

Budget annexe ordures ménagères

	Dépenses	Recettes	Solde
Section d'exploitation	4 095 514,81	4 281 636,47	186 121,66
Solde d'exploitation reporté	0	836 963,74	836 963,74
Résultat d'exploitation	4 095 514,81	5 118 600,21	1 023 085,40
Section d'investissement	479 105,71	258 396,95	-220 708,76
Solde d'investissement reporté	0	630 597,05	630 597,05
Résultat d'investissement	479 105,71	888 994,00	409 888,29
Résultat de clôture 2023	4 574 620,52	6 007 594,21	1 432 973,69
Restes à réaliser (inv.) 2023	492 298,74	0	-492 298,74
Résultat net de clôture 2023	5 066 919,26	6 007 594,21	940 674,95

Budget annexe Equipôle

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	508 654,81	558 692,35	50 037,54
Solde de fonctionnement reporté	0	0	0
Résultat de fonctionnement	508 654,81	558 692,35	50 037,54
Section d'investissement	585 526,41	514 877,35	-70 649,06
Solde d'investissement reporté	98 492,02	0	-98 492,02
Résultat d'investissement	684 018,43	514 877,35	-169 141,08
Résultat de clôture 2023	1 192 673,24	1 073 569,70	-119 103,54
Restes à réaliser (inv.) 2023	0	0	0
Résultat net de clôture 2023	1 192 673,24	1 073 569,70	-119 103,54

Budget annexe immobilier d'entreprises

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	150 159,00	87 707,52	-62 451,48
Solde de fonctionnement reporté	114 054,47	0	-114 054,47
Résultat de fonctionnement	264 213,47	87 707,52	-176 505,95
Section d'investissement	12 482,00	85 661,00	73 179,00
Solde d'investissement reporté	133 456,26	0	-133 456,26
Résultat d'investissement	145 938,26	85 661,00	-60 277,26
Résultat de clôture 2023	410 151,73	173 368,52	-236 783,21
Restes à réaliser (inv.) 2023	0	0	0
Résultat net de clôture 2023	410 151,73	173 368,52	-236 783,21

Budget annexe zones d'activités

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	4 025 249,84	3 194 390,35	-830 859,49
Solde de fonctionnement reporté	0	458 101,48	458 101,48
Résultat de fonctionnement	4 025 249,84	3 652 491,83	-372 758,01
Section d'investissement	2 530 173,52	3 341 310,89	811 137,37
Solde d'investissement reporté	427 726,95	0	-427 726,95
Résultat d'investissement	2 957 900,47	3 341 310,89	383 410,42
Résultat de clôture 2023	6 983 150,31	6 993 802,72	10 652,41
Restes à réaliser (inv.) 2023	0	0	0
Résultat net de clôture 2023	6 983 150,31	6 993 802,72	10 652,41

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 029-242900751-20240415-2024_04_022-BF

- **Autorise le Président à signer tout document y afférent.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 15 avril 2024.

Le Secrétaire de séance,
Eric LOAËC.



Le Président,
Henri BILLON.

